



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demandeuse est Madame Kyriaki PITSAKIS domiciliée Rue Victor Delrez 17 à 4845 Jalhay.

Le terrain concerné est situé Rue Victor Delrez, 17 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°17W3.

Le projet est de type : la transformation et l'extension d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

Démolition de la terrasse existante et d'un petit volume secondaire – création de deux annexes (cuisine et chambre parentale), couvertes d'une toiture plate, bardées de panneaux en fibrociment de teinte grise – modification du relief du sol - modification de certaines baies existantes – mise en peinture blanche des briques de parement de l'habitation – réaménagement des abords de l'habitation.

Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40 du CoDT : écarts aux prescriptions du lotissement, à savoir : superficie bâtie supérieure à 15% (+/- 17%) - bardage en panneaux fibrociment gris pour les annexes, non autorisé par les prescriptions - toiture plateforme pour les annexes - pose de châssis de toiture de type Velux en lieu et place de lucarnes - déclivité de la rampe d'accès supérieure à 5% (+/- 10%)

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **21/08/2025** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/08/2025 au 02/09/2025 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202500057/5332/2025**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 30/07/2025

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

B. ROYEN



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG